

## Prévention en cas de coupure de courant



Patient à haut risque vital (personnes placées sous appareil respiratoire...), inscrivez-vous sur la liste « Patients à haut risque vital » gérée par l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire. Vous bénéficierez d'un service d'information particulier.

## 1-Téléchargez et renseignez les 2 formulaires de demande ci-dessous :

> Formulaire cerfa n°10401\*02 : <u>https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/media/102506/download?inline</u>

> Certificat médical : cliquez ici.

**2-Transmettez les documents à l'Agence régionale de santé 49 en adressant une copie à ENEDIS** aux coordonnées indiquées ci-dessous :

## Agence régionale de santé 49

 $\underline{Par\ mail}: \underline{ARS-DT49-SPE@ars.sante.fr}$ 

Ou par courrier postal à :

Agence régionale de santé - DT49

Direction de la Santé Publique et Environnementale

Département Santé Publique et Environnementale de Maine-et-Loire

26 ter, rue de Brissac

49047 ANGERS Cedex 01.

## **ENEDIS**

 $Par\ mail: \underline{nantes-e-cad@enedis-grdf.fr}$ 

Ou par courrier postal à :

**ENEDIS PDL** 

Traitement PHRV - CAD 13 Allée des Tanneurs 44040 NANTES Cedex.

En savoir plus : cliquez ici.